



CHALLENGE JEAN-CLAUDE POURCELOT SAISON 2018/2019

Une mine de Points d'Expert et de Performance !

Le challenge Jean-Claude POURCELOT permet de répartir la dotation du Comité du Hurepoix en Points de Performance et en Points d'Expert

Le comité du Hurepoix dispose d'une dotation de PE et de PP à répartir entre les joueurs participants aux épreuves de comité et aux tournois régionaux organisés par les Clubs du Comité.

Pour la saison 2018-2019 cette dotation est de 208 500 PE et de 2 012 PP.

La dotation est attribuée en partie pour chaque épreuve selon le barème ci-dessous et le reste selon les points du challenge Jean-Claude POURCELOT.

Dotation en Points d'Expert pour chaque épreuve du challenge JCP

Sont dotés **50%** des paires composées de joueurs 2^{ème} ou 3^{ème} série en fonction de leur classement. Le Comité se réserve le droit de revoir cette dotation si le nombre de participants n'est pas suffisant. Les attributions seront confirmées par l'arbitre au début de l'épreuve.

Barème

Rang	2^{ème} série	3^{ème} & 4^{ème} série
1 ^{ère} paire	800	200
2 ^{ème} paire	500	100
3 ^{ème} paire	400	50
4 ^{ème} paire	350	
5 ^{ème} paire	300	
6 ^{ème} paire	250	
7 ^{ème} paire	200	
8 ^{ème} paire	100	

Les paires composées uniquement de joueurs 3^{ème} ou 4^{ème} série reçoivent la dotation qui leur est la plus favorable.

Dotation en Points de Performance pour chaque épreuve du challenge JCP

Seules les compétitions régionales sont dotées.

De même que pour les PE, le Comité se réserve le droit de revoir la dotation en cas de baisse significative de la participation des joueurs.

Compétition Comité	Nombre de séances	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème} puis suivants	TOTAL
Coupe des Vacances (classement individuel)	2 sur 3	10	8	6	5	4, 3, 2, 1	39
Coupe d'Automne	2	6	4	2	1		26
Coupe de la Châtaigne	2	7	5	4	3	2	42
Coupe de l'Étain	2	6	4	2	1		39
Coupe de Cristal	2	6	4	2	1		39
Coupe du Jour de l'An (classement scratch)	2	6	4	2			48
Coupe du Mardi-gras (classement handicap)	2	4	3	1			16
Saint Valentin (mixte)	2	6	4	2	1		26
Coupe de Printemps (classement par paires)	2	8	6	5	4	3, 2, 1	58
1 ^{ère} Série/2	2	15	14	13	12	11, ..., 1	240
2 ^{ème} Série/2 après-midi	2	6	5	4	3	2, 1	42
2 ^{ème} Série/2 soir	2	5	4	3	2	1	30
Hurepoix/8 D1	min 3 sur 5	6	4	2			132
Simultané du Hurepoix (classement individuel)	4 sur 7	15	14	13	12	11, ... 1	120
Coupe de l'Eté	3 x 18 donnes	8	7	6	5	4, ... 1	72
TOTAL							1051

CALCUL DES DOTATIONS EN POINTS DE CHALLENGE

Toutes les épreuves de Comité sont dotées en points de challenge.

Les tournois régionaux sont inclus dans le challenge Jean-Claude POURCELOT sur demande. Chaque Club Hurepoisien peut demander à inclure au Challenge un tournoi Open et un tournoi catégoriel réservé aux joueurs classés 3^{ème} et 4^{ème} série, exceptionnellement en 2^{ème} série mineure. Ces tournois doivent être ouverts à tous. Deux tournois ne peuvent être organisés à la même date. Si le cas se présente, les instances dirigeantes décideront en dernier recours.

Le calcul des Points de Challenge est décrit dans l'annexe 1.

Attribution de PE dans le cadre du challenge Jean-Claude POURCELOT

Tous les joueurs ayant été classés sur 5 épreuves pour les joueurs classés en 2^{ème} série et sur 4 épreuves pour les joueurs classés en 3^{ème} ou 4^{ème} série reçoivent une dotation en PE selon la formule suivante :

- Les joueurs de 2^{ème} série reçoivent en plus des PP éventuels :
nombre de PE = Points de Challenge x 30 + Points de Performance x 250
- Les joueurs de 3^{ème} & 4^{ème} séries reçoivent en plus des PP éventuels :
nombre de PE = Points de Challenge x 40 + Points de Performance x 500
- S'il reste des Points d'Expert, ils sont distribués au prorata des points de challenge entre tous les joueurs 2^{ème} série classés sur 4 épreuves et tous les joueurs 3^{ème} et 4^{ème} série classés sur 3 épreuves.

Attribution de Points de Performance dans le cadre du challenge Jean-Claude POURCELOT

Pour bénéficier d'une attribution en PP il faut avoir joué au moins 4 épreuves du challenge.

Une fois déduit l'ensemble des primes en PP déjà distribuées par le comité pour les épreuves régionales qui en sont dotées, le reste des PP est intégralement distribué aux 100 premiers joueurs du classement général.

Les 100 premiers joueurs reçoivent les PP suivant une formule dégressive en partant de 30 PP attribués au premier du classement général.

Nota : le total des PP distribués à un joueur au titre des épreuves régionales de comité ne peut excéder 30PP tous comités confondus [règlement du classement FFB]

La dotation est la suivante :

Rang	PP
1 à 5	30
6 à 10	25
11 à 20	20
21 à 36	15
37 à 42	9
43 à 53	8
54 à 62	7
63 à 74	6
75 à 85	5
86 à 93	4
94 à 98	3
99 et 100	2

S'il reste des PP ils sont attribués aux joueurs suivants (2 PP par joueur jusqu'à épuisement du quota alloué par la FFB)

Annexe 1 - Formules de calcul des Points de Challenge (pour les matheux)

ATTENTION : Les points de challenge ne sont attribués qu'au 3/4 des joueurs dans l'ordre des résultats pour les compétitions régionales et à la première moitié des joueurs pour les festivals des clubs

Formule de calcul des Points de Challenge (PC)

Soit les paramètres suivants :

- **N** le nombre d'équipes inscrites dans l'épreuve,
- **A** un coefficient définissant le pourcentage de joueurs (1/A) qui reçoivent des PC,
- **IV10** la moyenne des 10 plus gros indices de valeur des équipes participant à l'épreuve,
- **K** un coefficient dépendant du nombre de séances et de la nature de l'épreuve.

→ L'attribution aux premiers est : **PC(1) = k IV10**

→ Les membres de l'équipe terminant au rang r (avec $r \leq N/A$) marquent : $PC(r) = P(1) \cdot (x^2 + x)/2$ avec $x = 1 - A \cdot (r-1)/N$

Les valeurs de $1/A$ (joueurs) et K , propres à chaque épreuve, figurent dans le tableau par épreuve ci-dessous

Compétitions régionales	Points de Challenge			
	Séances	joueurs	K	IV10
Coupe des Vacances (classement individuel)	2 sur 3	75%	0,8	Calculé
Coupe d'Automne	2	75%	0,8	Calculé
Coupe de la Châtaigne	2	75%	1	Calculé
Coupe de l'Étain	2	75%	0,7	Calculé
Coupe de Cristal	2	75%	0,6	Calculé
Coupe de Noël (classement scratch)	2	75%	0,8	Calculé
Coupe du Mardi-gras (classement handicap)	2	75%	0,6	Calculé
Saint Valentin (mixte)	2	75%	0,8	Calculé
Coupe de Printemps (classement par paires)	2	75%	1	Calculé
Patton 1234 après-midi	3	75%	0,6	Calculé
Patton 1234 soir	3	75%	0,7	Calculé
1 ^{ère} Série/2	2	75%	1,2	Calculé
2 ^{ème} Série/2 après-midi	2	75%	0,8	Calculé
2 ^{ème} Série/2 soir	2	75%	0,8	Calculé
3 ^{ème} & 4 ^{ème} série après midi	2	75%	0,8	Calculé
3 ^{ème} & 4 ^{ème} série soir	2	75%	0,8	Calculé
Hurepoix/8 D1	min 3 sur 5	75%	1	100
Hurepoix/8 D2	min 1 sur 5	75%	0,8	70
Hurepoix/8 D3	min 1 sur 5	75%	0,6	50
Simultané du Hurepoix (classement individuel)	4 sur 7	75%	0,8	85
Coupe de l'Été	3 x 18	75%	0,8	Calculé

Tournois régionaux	Points de Challenge			
	Séances	joueurs	K	IV10
Antony Mixte	1	50%	0,6	Calculé
Antony Open	1	50%	0,6	Calculé
Brétigny	1	50%	0,6	Calculé
Chaville	1	50%	0,6	Calculé
Issy les Moulineaux	1	50%	0,6	Calculé
Les Donjons du Sud Essonne	1	50%	0,6	Calculé
Massy	1	50%	0,6	Calculé
Mennecy	1	50%	0,6	Calculé
Meudon	1	50%	0,6	Calculé
Restos du Cœur	1	50%	0,6	Calculé

La Commission Compétitions mène une réflexion afin de simplifier le calcul des Points de Challenge et améliorer la prise en compte de la participation des joueurs à l'ensemble des épreuves.

Toutefois toute modification des règles de calcul implique un développement informatique qui nécessite un délai incompressible.

Ces nouvelles règles d'attribution seront donc mises en œuvre lors de la saison 2019/2020.